



La Fondation Père Favron vous informe des dispositions mises en place au sein de ses établissements dans le cadre de la gestion du Covid-19, conformément aux instructions gouvernementales.

Concernant le fonctionnement de ses établissements

Nos équipes de direction restent en contacts réguliers afin de mesurer, d'évaluer les risques et d'adapter l'organisation de nos structures en conséquence.

Les mesures barrières ont été déployées sur l'ensemble de nos structures, à l'attention des personnels et des prestataires extérieurs qui interviennent au sein de nos établissements.

Établissements pour personnes âgées

- ☞ Les visites sont interdites
- ☞ Les accueils de jour sont fermés

Établissements pour adultes handicapés

- ☞ Toutes les structures accueillant en internat sont ouvertes mais les visites sont interdites.
- ☞ Les CAMSP organisant des activités et des consultations en ambulatoire sont maintenus en activité pour projeter leurs interventions et leurs ressources prioritairement en soutien de la continuité d'accompagnement au domicile des personnes.
- ☞ Les SAVS et les SAMSAH sont mobilisés prioritairement pour intervenir au domicile des personnes habituellement accueillies en externat.
- ☞ L'ESAT a réduit ses activités au strict minimum, et tous les lieux de restauration sont fermés. Les travailleurs handicapés sont maintenus à domicile.

Établissements pour enfants handicapés

- ☞ Les IMS sont fermés et les activités sont redéployées en contacts téléphoniques réguliers et visites à domicile.
- ☞ Les SESSAD sont mobilisés prioritairement pour intervenir au domicile des personnes habituellement accueillies en externat.

Permanences des établissements

Des permanences ont été établies au sein de chaque établissement. Nos équipes restent disponibles pour répondre à vos besoins.

DIRECTION GENERALE

☎ 02 92 91 80 00

POLE HANDICAP ET DÉPENDANCE

☎ 02 62 49 93 52

POLE HANDICAP ET INSERTION

☎ ESAT : 0262 35 27 78

☎ SAVS : 0262 91 74 30

☎ FAO Saint-Pierre : 0262 91 82 80

☎ FAO Bois d'Olives : 0262 91 74 24

En dehors des horaires d'ouverture une astreinte est assurée en cas d'urgence, dont le numéro peut être communiqué par appel au : 0262 49 93 52

POLE MEDICO SOCIAL PHILIPPE DE CAMARET

☎ 02 62 91 81 00

☎ Philippe YVER, Directeur : 06 92 88 07 21

POLE GÉRONTOLOGIQUE ROGER ANDRÉ

☎ EHPAD de Bois d'Olives : 02 62 91 73 05

☎ EHPAD de Bras Long : 02 62 71 71 88

☎ EHPAD de Ravine Blanche : 02 62 71 67 85

POLE GÉRONTOLOGIQUE OUEST

☎ EHPAD les Alizés : 0692 63 61 70

☎ EHPAD Fabien Lanave : 0692 77 76 22

☎ EHPAD les Lataniers : 0692 85 20 11

☎ SSIAD : 0692 67 56 17 – 02 62 34 73 24 (en soir et week-end)

PÔLE SOCIAL :

☎ MECS : 02 62 91 80 82

☎ Jean-Eudes DALLOU, Directeur : 06 92 48 38 66

PÔLE MÉDICO-SOCIAL RAPHAËL BABET

☎ 02 62 91 83 40

☎ Michel RIVIERE, Directeur : 06 92 19 78 41

IMS CHARLES ISAUTIER

☎ David GUIBERT, Directeur : 06 93 77 95 47

☎ Nadine CAVILLOT, Directrice adjointe : 06 92 61 91 35

Concernant le personnel

Nous sensibilisons et informons régulièrement nos collaborateurs sur la situation et ses évolutions.

- ☞ L'ensemble du personnel est mobilisé sur le respect continu des gestes barrières.
- ☞ L'ensemble du personnel est mobilisé pour assurer sa prise de poste, sauf les salariés en affections longues durées ou enceinte qui restent à leur domicile.
- ☞ Le personnel dont les services sont temporairement fermés sont redéployés sur les autres structures, en renfort des équipes présentes.

Gardes d'enfants

Des mesures ont été mises en œuvre pour permettre l'accueil en crèches ou en établissements scolaires de l'ensemble des enfants des salariés de moins de 16 ans.

Collaborateurs revenant de l'étranger

Les collaborateurs revenant de l'étranger se conforment strictement aux règles de confinement prescrites par les pouvoirs publics, tout en faisant établir un arrêt de travail à destination de l'employeur de manière à permettre le maintien de leur rémunération.

Mise en place d'une cellule psychologique

Une cellule d'écoute et psychologique sera mise en place dans les meilleurs délais, qui permettra d'apporter aux salariés en temps réel, toutes les réponses nécessaires à leurs interrogations.

La Fondation Père Favron met tout en œuvre pour maintenir l'activité de services, tout en garantissant la sécurité de ses collaborateurs.